



**ORDRE PROFESSIONNEL DES
TECHNOLOGISTES MÉDICAUX
DU QUÉBEC**

Accréditation des laboratoires de biologie médicale du Québec

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a signé une entente avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour l'accréditation des laboratoires de biologie médicale du Québec, et ce, en collaboration avec le Conseil canadien des normes (CCN). Les travaux ont commencé depuis près d'un an. L'obtention d'une accréditation confirme la compétence d'une organisation à réaliser certaines activités pour lesquelles il a été accrédité. L'ensemble des activités accréditées constitue la portée d'accréditation. C'est un processus d'amélioration continue à tout point de vue.

L'OPTMQ voit de nombreux avantages à l'accréditation dont celui d'améliorer la qualité et la sécurité d'un produit ou d'un système, tout en améliorant l'efficacité et la réduction des risques. Aussi, à la demande du BNQ qui désire bonifier sa banque d'évaluateurs techniques, vous êtes invités à soumettre votre intérêt pour participer, à titre d'évaluateur technique sous-traitant, aux visites d'accréditation des laboratoires.

Pour plus d'information à ce sujet et pour présenter votre candidature, veuillez contacter M. Guillaume Beaudry à Guillaume.Beaudry@bnq.qc.ca.